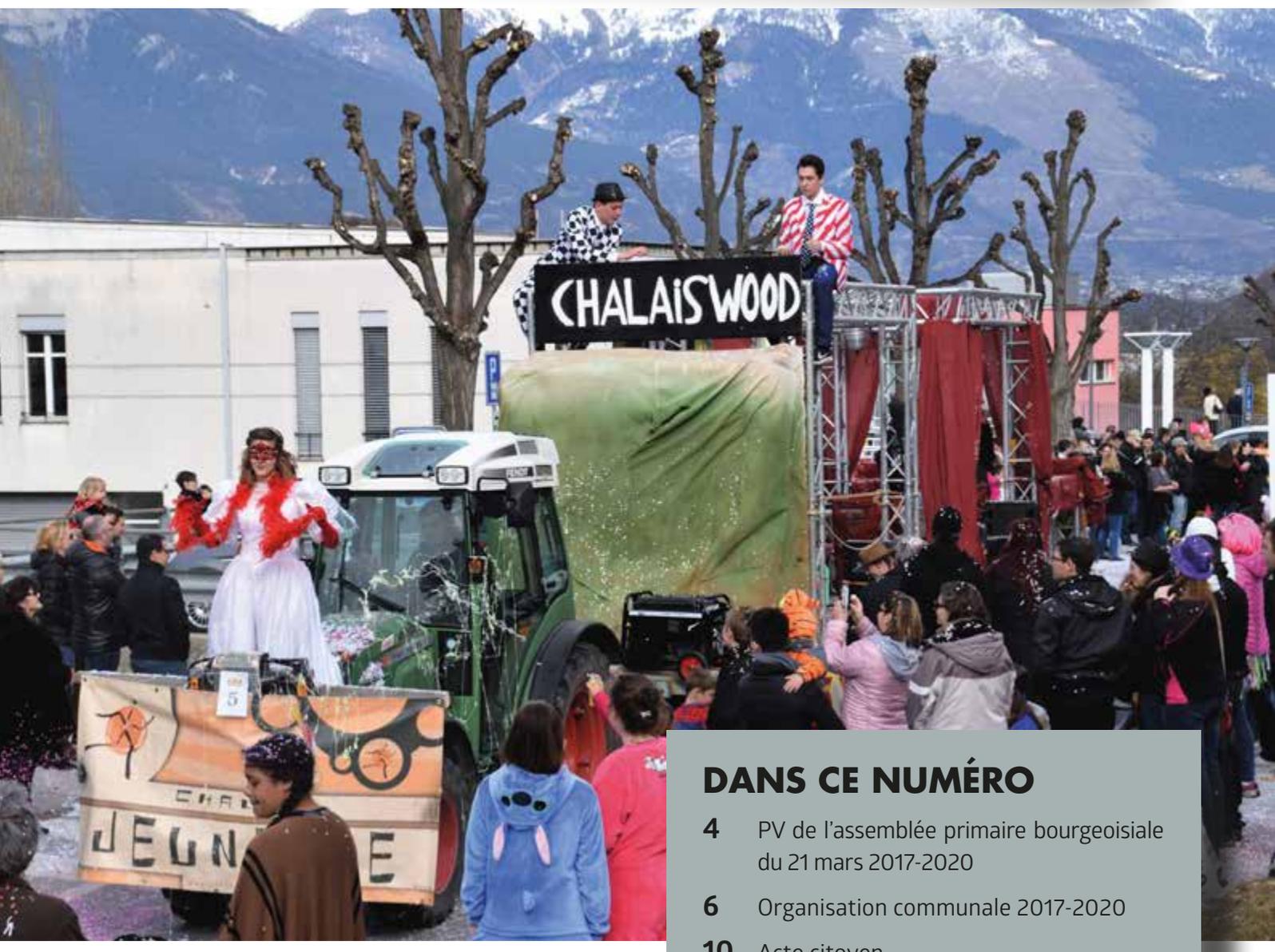


CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL COMMUNAL

NUMÉRO 1, MARS 2017

LÉGISLATURE 2017-2020



DANS CE NUMÉRO

- 4** PV de l'assemblée primaire bourgeoisiale du 21 mars 2017-2020
- 6** Organisation communale 2017-2020
- 10** Acte citoyen
- 11** Agrégation bourgeoisiale
- 12** Plan de scolarité 2017-2018
- 13** Comptes 2016 et budget 2017 de la Bourgeoisie



Assemblée primaire bourgeoise 2017

RENDEZ-VOUS LE 20 MARS

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée,
à la salle polyvalente de Chalais, le

lundi 20 mars 2017 à 20 h 00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 21 mars 2016
2. Comptes de l'exercice 2016
 - ◀ Présentation
 - ◀ Rapport du réviseur qualifié
 - ◀ Approbation
3. Budget 2017 et plan financier pluriannuel
 - ◀ Présentation
 - ◀ Approbation
4. Nomination de la commission bourgeoise (Art. 51 LCo)
5. Nomination du réviseur qualifié (Art. 83 al.2 LCo)
6. Agrégations bourgeoises
7. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au Secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture, lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h.

Les citoyens de Vercorin qui se rendent à l'Assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 19 h. Des courses spéciales seront organisées une demi-heure après l'assemblée.

A l'issue de l'assemblée, une raclette sera servie à tous les participants

**SONT CONVOQUÉS À CETTE ASSEMBLÉE
UNIQUEMENT LES BOURGEOIS ET BOURGEOISES**

DES DOSSIERS SENSIBLES POUR 2017-2020



Alain Perruchoud, Président

La législature 2017-2020 aura connu, dans notre commune, un début mouvementé. En effet, avant que le Conseil communal ne siège pour la première fois, le conseiller communal Cédric Rudaz a présenté sa démission au Chef du département des finances et des institutions de l'Etat du Valais. Celle-ci a été acceptée le 17 janvier 2017. Le

lendemain, le Conseil communal a confirmé à Mme Martine Perruchoud Hofstädter, première candidate non élue sur la liste PDC, sa nomination comme nouvelle conseillère communale. En conséquence, le Conseil ne s'est retrouvé au complet que lors de sa troisième séance.

Il est temps maintenant de relever les défis de cette nouvelle législature.

A commencer par le dossier de la LAT qu'il s'agit de faire évoluer. Selon les calculs du Service du développement territorial, notre commune affiche un surplus de réserves de zones à bâtir d'une trentaine d'hectares. A l'instar d'autres communes comparables à la nôtre, nous nous sommes opposés au nouveau plan directeur cantonal afin de pouvoir négocier ces chiffres. En effet, à notre avis ceux-ci sous-estiment nettement les surfaces effectivement occupées par nos résidences secondaires. Le Conseil devra se montrer très incisif pour convaincre les autorités cantonales de revoir leur copie dans l'intérêt des propriétaires et de la Commune.

Le développement touristique sera le deuxième gros dossier de cette législature. La commune d'Anniviers mène actuellement une réflexion sur son organisation touristique. Nous devons saisir cette opportunité pour en faire de même. Quelle voie devons-nous suivre ? La voie solitaire ou celle du rapprochement avec notre voisine ? L'enjeu est important car il déterminera notre capacité à séduire nos futurs hôtes avec des produits innovants et un marketing attractif. Nos

infrastructures, elles aussi doivent évoluer. Si les grandes lignes sont pratiquement établies pour les remontées mécaniques, il reste encore à les définir pour les activités multi-saisonnières et estivales. De toute évidence, l'amélioration, la modernisation et/ou la création de ces infrastructures nécessiteront des moyens qui dépassent vraisemblablement les possibilités actuelles de notre collectivité et qui n'ont pas à être supportés exclusivement par les habitants de nos villages. En ce sens, à l'instar de nombreuses autres communes touristiques valaisannes, notre Conseil doit rapidement se pencher sur l'introduction d'une taxe touristique.

Le troisième dossier important de cette législature concerne les taxes des services publics. Depuis de nombreuses années, nos comptes des services publics ne sont plus autofinancés et nos règlements ne satisfont plus à la législation actuelle qui prône la règle du «pollueur / payeur». Au 1^{er} janvier 2018, la taxe au sac sera introduite pour l'ensemble des ménages du Valais romand. A cette occasion, les tarifs appliqués seront adaptés afin de couvrir les coûts du service et des mesures d'accompagnement seront décidées. De même, les règlements et les tarifs des services des eaux et d'évacuation des eaux claires et usées devront être revus et adaptés afin de respecter les principes du «pollueur/payeur» et de l'autofinancement.

Le nouveau Conseil communal n'aura pas la partie facile. Les dossiers qui l'attendent sont sensibles et touchent de plein fouet toute la population. Ils ne peuvent cependant pas être ignorés, les membres du Conseil en sont conscients et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour les traiter avec un maximum de doigté.

Pour terminer, j'adresse mes remerciements à Mme Cosette Produit et MM. Cédric Rudaz et Pascal Veillon pour leur engagement au sein du Conseil communal. J'espère qu'ils apprécieront pleinement le temps libre qu'ils ont pu récupérer. Enfin, je souhaite la plus cordiale des bienvenues à Mme Martine Perruchoud Hofstädter et MM. Patrick Rudaz et Jérôme Pellissier, nouveaux élus au Conseil communal et je félicite M. Olivier Hugo pour sa réélection. Je me réjouis d'entamer avec eux cette nouvelle législature qui s'annonce passionnante.

Procès-verbal

ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 13 JUIN 2016

M. Alain PERRUCHOUD, Président, souhaite la bienvenue aux 36 participant-e-s.

La convocation a été portée à la connaissance des Bourgeoises et Bourgeois dès le 22 février 2016, par l'intermédiaire du pilier public; elle a ensuite été relayée par le Bulletin Officiel du 26 février 2016 et le CHALAIS-Infos N° 9, distribué le jeudi 28 février 2016.

Il informe de la présence de Mme Anne-Laure REY, déléguée de la fiduciaire FIDAG SA, Organe de révision qualifié pour le contrôle des comptes bourgeoisiaux, dont la participation à cette assemblée est obligatoire en vertu des dispositions légales.

Avant de procéder à la lecture de l'ordre du jour de cette séance, le Président propose deux scrutateurs officiels pour cette assemblée, soit MM. Marc-Antoine et Jean-Luc PERRUCHOUD.

1. Approbation du protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 23 mars 2015
2. Comptes de l'exercice 2015
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
3. Budget 2016 et plan financier pluriannuel
 - Présentation
 - Approbation
4. Agrégations bourgeoisiales
5. Divers

Avant de débiter la partie officielle, sur proposition du Président, l'Assemblée accepte MM. Philippe STHÄLIN et Pierrot DEVANTHERY en qualité de scrutateurs ad hoc.

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 23 MARS 2015

Le protocole est approuvé. Le président remercie le secrétaire, François Zuber, pour sa rédaction.

2. COMPTES DE L'EXERCICE 2015

Avant d'entamer la partie purement comptable, le Président

dresse le bilan de l'année écoulée; année qui s'est révélée traditionnelle et standard.

Le Président relève que la presque totalité des terrains sont loués; il reste encore env. 7500 m² aux Zittes, entre les bâtiments industriels de HZ Mécanique SA et Valprécision SA.

Il constate l'entretien presque parfait des alpages par le troupeau d'ânes de M. Pascal MICHELOUD et les chevaux de Mme Natacha FAVRE.

La rénovation de la cabane de Santa Maria se poursuit et devrait bientôt arriver à terme d'ici la fin 2016.

Il remercie les membres de la Commission bourgeoisiale qui ont traité également une douzaine de demandes de naturalisation et préavisé plusieurs dossiers qui touchent plus spécialement l'administration bourgeoisiale.

Ainsi, sur leur préavis, le Conseil bourgeoisial a répondu négativement à la proposition de rachat du Château de Réchy, renoncé à poursuivre les démarches pour l'acquisition de terrains supplémentaires au lieu-dit «Les Clous» à Réchy, accepté un arrangement de paiement pour les locations arriérées de la Télécabine de Vercorin, décidé d'entreprendre une étude pour la construction d'une nouvelle buvette dans le secteur de Sigeroulaz.

La traditionnelle sortie des bourgeois sera organisée pour le dimanche 2 octobre 2016 au Crêt-du-Midi.

Finalement, il adresse ses sincères remerciements à toutes les personnes qui participent activement à l'organisation et au bon déroulement des affaires bourgeoisiales.

Pour les comptes proprement dits, M. Alain PERRUCHOUD présente d'abord les résultats globaux de l'exercice écoulé, soit les chiffres principaux, selon le tableau résumé ci-après.

Il passe ensuite en revue toutes les rubriques en précisant et expliquant les écarts importants, soit notamment

Fonctionnement	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
Recettes	248'812,70	154'400,00	144'010,15	625'138,40
Dépenses	78'505,55	61'500,00	79'424,98	66'198,03
Marge d'autofinancement	170'307,15	92'900,00	64'585,17	558'940,37
Amortissements comptables	120'100,00	70'100,00	70'100,--	170'100,00
Perte (-) / Bénéfice net (+)	50'207,15	22'800,00	-5'514,83	388'840,37
Fortune nette	785'705,84		735'498,69	741'013,52

- les travaux forestiers le long du bisse de Vercorin, en collaboration avec la Commune de Grône,
- les 1'780 bouteilles de vin, revendues à la Commune de Chalais pour ses apéritifs,
- les frais engendrés par les dégâts d'eau à la Maison bourgeoiale de Vercorin et la participation des assurances,
- la constitution d'une provision pour perte sur débiteurs (Prêt à la Télécabine),
- le désinvestissement calculé sur la vente des terrains à M. Eric MARTIN.
- l'enregistrement des locations du DSDP CréaSion Bois Sàrl (rétractifs depuis 2014)
- la vente des terrains à M. Eric MARTIN pour Fr. 68'640,-.

Il rappelle une nouvelle fois l'arrangement accordé à la Télécabine de Vercorin pour lui permettre de régler les arriérés de locations de Sigeroulaz par un montant de Fr. 20'000,- sur 5 ans, sans intérêt.

Mme Anne-Laure REY (FIDAG SA), agissant comme réviseur qualifié, donne une lecture succincte du rapport d'audit qui donne une opinion qualifiée sur la tenue des comptes annuels et recommande leur approbation.

Au vote, l'Assemblée approuve les comptes 2015 à l'unanimité.

3. RAPPORT DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS

Le budget 2016 est très similaire à celui de l'année dernière.

Le Président donne quelques précisions sur les rubriques qui présentent des variations plus importantes, soit

- les frais d'études (faisabilité) pour la construction éventuelle d'une nouvelle buvette à Sigeroulaz,
- les frais supplémentaires pour la sortie des bourgeois-es

Cet exercice devrait boucler avec une marge d'autofinancement de Fr. 86'570,- et un bénéfice de Fr. 16'470,-.

La réfection des façades et du balcon de la Maison bourgeoiale de Chalais n'a pas pu être entreprise en 2015; c'est pourquoi le montant de Fr. 50'000,- est reporté à ce budget des investissements 2016.

Le plan financier pluriannuel 2017-2020, qui doit vous être légalement communiqué, n'enregistre aucun élément particulier dans le fonctionnement.

Pour les investissements, il est encore trop tôt, voire impossible de définir une planification des projets éventuels.

De ce fait, la fortune nette devrait atteindre un montant d'env.

Fr. 784'000,- (actuellement = Fr. 760'000,-).

A la question de M. Francis RUDAZ, étonné par ce projet de nouvelle buvette, le Président répond qu'il n'est pas prévu de refaire la buvette actuelle, mais d'en construire une nouvelle et de lui trouver un meilleur emplacement, à la jonction des pistes de ski, sur le tracé des sentiers pédestres et au départ de la Forêt de l'Aventure.

M. Jacques ZUBER s'inquiète des aspects financiers liés à ce projet, il mentionne l'abandon de créance envers la Télécabine et les difficultés de trésorerie que connaît cette société de remontées mécaniques.

M. Alain PERRUCHOUD rétorque que l'étude envisagée répondra à toutes les questions, aussi bien financières que techniques. Il rappelle que lorsque le dossier sera prêt et analysé, c'est l'Assemblée primaire bourgeoiale qui devra se prononcer définitivement sur l'exécution ou non de cet investissement important.

Il s'érige en faux contre les paroles de l'intervenant et précise qu'il ne s'agit pas du tout d'un abandon de créance, mais d'un arrangement financier et de la création d'une provision qui réduit le bénéfice imposable de la Bourgeoisie; par ailleurs, les locations actuelles de Fr. 25'000,- par an sont réglées et la Télécabine pourra faire face aux prochaines échéances annuelles qui se monteront à Fr. 45'000,- sur 5 ans.

Au vote, l'Assemblée approuve le budget 2016 à l'unanimité.

4. AGRÉGATIONS BOURGEOISIALES

Cette année, Mme Fabienne GALDO-MAYOR, M. Massimo GALDO et leurs enfants Mailys et Nils sollicitent l'agrégation bourgeoiale.

Après les présentations d'usage, l'Assemblée les accepte, par applaudissements, à l'unanimité.

Le Président leur souhaite la bienvenue et les invite à assister à la fin des délibérations.

5. DIVERS

Aucune personne ne souhaite intervenir dans les divers et M. Alain PERRUCHOUD clôt officiellement l'Assemblée à 20 h 40.

Il rappelle de ne pas oublier de prendre une bouteille de vin avant de partir et invite les participant-e-s à apprécier la traditionnelle raclette.

- ◀ Alain Perruchoud, Président
- ◀ François Zuber, Secrétaire

Législature 2017-2020

EXECUTIF COMMUNAL ET DICASTÈRES**M. Alain PERRUCHOUD**

Président
Rue des Grampraz 12
3966 Réchy

Natel : 079 458 19 90
E-mail : alain.perruchoud@chalais.ch

INSTITUTIONS

Administration, Finances,
Bourgeoisie, Politique régionale

**M. Patrick RUDAZ**

Vice-Président
Rue du Pichiou 38
3966 Réchy

Natel : 079 705 56 07
E-mail : patrick.rudaz@chalais.ch

TERRITOIRE

Aménagement du territoire,
Cadastre, Constructions

**M. Olivier HUGO**

Conseiller
Route de Roches-Hombes 19
3967 Vercorin

Natel : 076 571 41 54
E-mail : olivier.hugo@chalais.ch

SERVICES PUBLICS

Travaux publics, Infrastructures,
Equipements, Bâtiments

**M. Jérôme PELLISSIER**

Conseiller
Chemin de Boney 14
3966 Chalais

Natel : 079 738 95 21
E-mail : jerome.pellissier@chalais.ch

POPULATION

Instruction publique, Sécurité
publique, Salubrité publique,
Affaires sociales, Sociétés locales

**Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER**

Conseillère
Chemin de la Pierre 9
3966 Chalais

Natel : 078 760 84 14
E-mail : martine.perruchoud@chalais.ch

ECONOMIE

Tourisme, Mobilité,
Environnement, Agriculture,
Industrie, Commerce

Législature 2017-2020

AUTORITÉS JUDICIAIRES COMMUNALES



M. Stéphane RUDAZ

Juge
Rue des Zittes 20
3966 Chalais

Natel : 079 225 20 16
E-mail : jugedecommune@chalais.ch



M. Dominique BALADIER

Vice-Juge
Rue des Zittes 6
3966 Chalais

Natel : 076 385 09 36
E-mail : baladier@netplus.ch

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

M. Jérôme PELLISSIER
Mme Natacha DUCOURTIL
Mme Sandrine MAYORAZ

Président

COMMISSION COMMUNALE DES CONSTRUCTIONS

M. Patrick RUDAZ
M. Camille AMOS
M. Vittorino DRESTI
Mme Elisabeth PERRUCHOUD
Mme Véronique TAPPAREL

Président

COMMISSION DE SALUBRITE

M. Jérôme PELLISSIER
M. Claude-Alain ART
M. Philippe BOVEY
M. Jean-Louis FRANZETTI
M. Alain MICHELOUD

Président

COMMISSION COMMUNALE DE TAXATION

COMMISSION EXECUTIVE DES MENSURATIONS CADASTRALES

Mme Nathalie GRICHTING
Reste deux membres à désigner

Teneur de cadastre, Présidente

COMMISSION DES AFFAIRES BOURGEOISIALES & NATURALISATION

M. Fabien PERRUCHOUD
Mme Véronique ALLEGROZ
M. François PERRUCHOUD
M. Ludovic PERRUCHOUD
M. Cyril ZUFFEREY

Président

Législature 2017-2020

FONCTIONS COMMUNALES

AGENT AVS

Mme Cosette PRODUIT

TENEUR DE CADASTRE & DU REGISTRE D'IMPÔTS PREPOSÉE AU REGISTRE DES VIGNES

Mme Nathalie GRICHTING
Mme Myriam BELLON

Teneur de Cadastre
Substitut

CHARGE DE SECURITE

M. Jean-Michel PERRUCHOUD

INSPECTEUR DU BETAIL

M. Francis CHERVET

OFFICE DE LA CULTURE DES CHAMPS ET DE L'EXPLOITATION DU SOL

M. Roger SIGGEN

RÉPONDANT POUR LA CONSTRUCTION ADAPTEE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Myriam BELLON

Cheffe du Service technique

COMMISSION DU FEU

M. Jérôme PELLISSIER

Président

DIRECTION DES ECOLES

M. Florentin BONVIN
M. Jean-Claude FILLIEZ

Directeur
Responsable Ecoles Primaires

COMMISSION COMMUNALE D'IMPÔT

M. Alain PERRUCHOUD
M. Frédéric MAYORAZ

QUARTIER-MAÎTRE

M. Raymond ZUBER

Concierge SPC

SURVEILLANT DE RESEAU

M. Jean-Michel PERRUCHOUD

Chef d'équipe TP

Législature 2017-2020

DÉLÉGATIONS COMMUNALES

AIPEA - AUTORITE INTERCOMMUNALE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

M. Jérôme PELLISSIER, Organe exécutif
Mme Anne-Lyse, ART Membre
M. Dominique BALADIER, Suppléant

EMIC - ETAT-MAJOR INTERCOMMUNAL EN CAS DE CATASTROPHE

M. Jérôme PELLISSIER, Membre du comité

TELEPHERIQUE CHALAIS-VERCORIN SA

M. Alain PERRUCHOUD, Président
Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER, Membre
M. Olivier HUGO, Membre

TELECABINE DE VERCORIN SA

Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER, Conseil d'administration
M. Patrick RUDAZ, Conseil d'administration

STEP DE GRANGES

M. Olivier HUGO, Comité de direction
M. Jérôme PELLISSIER, Assemblée générale

UTO - ASSOCIATION POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES DU VALAIS CENTRAL

M. Olivier HUGO, Assemblée générale

VERCORIN TOURISME +

SIERRE ANNIVIERS MARKETING

Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER, Comité

PAROISSES DE CHALAIS & VERCORIN

M. Olivier HUGO, Conseil de gestion

ASSOCIATION DU JUMELAGE

M. Jérôme PELLISSIER, Comité

FONDATION CLEMENTINE & MAURICE ANTILLE

M. Alain PERRUCHOUD, Président de la Commune
M. Jérôme PELLISSIER, Conseiller
M. Wieslaw Piotr «Vincent» CHUDZIK, Révérend Curé
M. Stéphane RUDAZ, Juge
M. Gérald PRALONG, Représentant du DFS
M. Olivier HUGO, Membre de l'Autorité de surveillance
M. Patrick RUDAZ, Membre de l'Autorité de surveillance
Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER, Membre de l'Autorité de surveillance

SIERRE ENERGIE SA + TELEVISION SIERRE SA

M. Olivier HUGO, Assemblée générale

ASSOCIATION BEAULIEU

M. Jérôme PELLISSIER, Comité de direction
M. Olivier HUGO, Assemblée générale
M. Patrick RUDAZ, Assemblée générale

CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL

M. Patrick RUDAZ, Assemblée générale
M. Olivier HUGO, Assemblée générale
M. Jérôme PELLISSIER, Assemblée générale
Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER, Assemblée générale

TRIBUNAL DE POLICE INTERCOMMUNAL

Commune de Miège

PROJET SANTÉ - PATRIMOINE HOSPITALIER DE SIERRE-LOECHE

M. Alain PERRUCHOUD, Comité (Représentant Plaine & Anniviers)
M. Olivier HUGO, Assemblée générale
M. Jérôme PELLISSIER, Assemblée générale

AEPCORG - CYCLE D'ORIENTATION REGIONAL DE GRONE

M. Alain PERRUCHOUD, Conseil d'Administration
Mme Cosette PRODUIT, Commission scolaire intercommunale
M. Florentin BONVIN, Directeur des Ecoles

TRIAGE FORESTIER DU VALLON

M. Olivier HUGO, Comité exécutif
M. Jérôme PELLISSIER, Assemblée des Délégués
M. Patrick RUDAZ, Assemblée des Délégués

ASSOCIATION FORESTIERE DU VALAIS CENTRAL

M. Olivier HUGO, Assemblée des Délégués
M. Jérôme PELLISSIER, Assemblée des Délégués
Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER, Assemblée des Délégués
M. Patrick RUDAZ, Assemblée des Délégués

CANAL 9

M. Jérôme PELLISSIER, Assemblée générale

DECHETTERIE DES ETREYS

M. Olivier HUGO, Comité exécutif

CORPS DES SAPEURS POMPIERS DU VALLON

M. Jérôme PELLISSIER, Commission intercommunale du feu
M. Stéphane RIGHINI, Commandant du feu

COMMISSION INTERCOMMUNALE DU VALLON DE RECHY

Mme Martine PERRUCHOUD HOFSTÄDTER, Comité

Comité

M. Michel FOURNIER, Comité
M. Frédéric MAYORAZ, Vérification des comptes

CONSORTAGES

M. Olivier HUGO, Délégué communal

Acte citoyen

AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DE VERCORIN

Le vendredi 3 février dernier, le nouveau Conseil communal a eu le privilège de prendre l'apéritif devant les moloks à l'entrée de Vercorin. A cette occasion, le Conseil avait invité, pour les remercier, MM. Edmond Théodoloz, Yves et Gilles Soldati, initiateurs bénévoles du réaménagement de cet espace de récupération des déchets.

En effet, après avoir réalisé le projet de l'abri de bus devant la Poste, nos trois initiateurs ont proposé au Conseil communal un plan susceptible d'améliorer l'entrée de Vercorin. Compte tenu des contraintes budgétaires, le projet initial a été revu à la baisse, en accord avec les initiateurs, tout en conservant les améliorations essentielles.

Aujourd'hui, en arrivant à Vercorin, notre œil est attiré vers la fontaine des «Deux Pauvres», auparavant cachée par les bennes à papiers et à verres. Quelques

aménagements végétaux vont encore être exécutés ce printemps pour apporter la touche finale à ce dossier.

Nos remerciements à ces trois citoyens responsables qui nous apportent des solutions et s'occupent de leurs réalisations. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de leur prochaine proposition.

◀ Alain Perruchoud, Président



Nouveaux bourgeois

AGRÉGATION BOURGEOISIALE

Une seule demande d'agrégation bourgeoise nous est parvenue cette année. Elle émane de la famille Cappelle Romuald et Emmanuelle.

Romuald Cappelle est né à Sion et habite Chalais depuis plus de 25 ans. En 2014, il a épousé Emmanuelle Rieder. La fa-



mille est installée dans leur villa dans le quartier des Harroz, au-dessus de Chalais.

Romuald s'est investi dans la société des Jeunes de Chalais et dans le comité du Parti Libéral-Radical de Chalais. Au niveau professionnel, il est entrepreneur depuis 2006. Il a fondé sa propre société BEMRC Sàrl, spécialisée dans la mécanique de précision. Automates de laboratoire et de production, produits automobiles ou horlogers, BEMRC est capable de concevoir et de réaliser tous produits mécaniques que vous pourrez imaginer. La société forme aussi des apprentis dessinateurs en construction industrielle.

Emmanuelle quant à elle est originaire de Frütigen et a passé toute son enfance à Chamoson. Elle a abandonné son activité professionnelle pour se consacrer essentiellement à sa famille puisque le couple a fêté en fin 2016 la naissance d'un petit garçon prénommé Aaron.

Le Conseil bourgeoisial préavise favorablement cette demande à l'attention de l'Assemblée.

Le futur restaurant de Sigeroulaz tel qu'imaginé par notre architecte



PLAN DE SCOLARITÉ 2017 / 2018

Ouverture de l'année scolaire

Jeudi 17 août 2017 (matin)

Vacances

Automne + La Toussaint	du	vendredi	20	octobre	2017	le soir
	au	lundi	6	novembre	2017	le matin
Immaculée Conception	du	jeudi	7	décembre	2017	le soir
	au	lundi	11	décembre	2017	le matin
Noël	du	vendredi	22	décembre	2017	le soir
	au	lundi	8	janvier	2018	le matin
Carnaval	du	vendredi	9	février	2018	le soir
	au	lundi	19	février	2018	le matin
Saint-Joseph	du	vendredi	16	mars	2018	le soir
	au	mardi	20	mars	2018	le matin
Pâques	du	jeudi	29	mars	2018	le soir
	au	lundi	9	avril	2018	le matin
Ascension	du	mercredi	9	mai	2018	à midi
	au	lundi	14	mai	2018	le matin
Pentecôte	du	vendredi	18	mai	2018	le soir
	au	mardi	22	mai	2018	le matin
Fête-Dieu	du	mercredi	30	mai	2018	à midi
	au	vendredi	1 ^{er}	juin	2018	le matin

Clôture de l'année scolaire

vendredi 22 juin 2018 (soir)

Deux demi-journées doivent être rattrapées. Elles le seront en allant en classe toute la journée le mercredi 28 mars 2018 (semaine de Pâques), ainsi que :

- le mercredi 6 décembre 2017 (Chalais) ;
- le mercredi 7 février 2018 (Grône – après-midi de ski) ;
- le mercredi 28 février 2018 (Chippis – après-midi de ski).

FONDATION CLÉMENTINE ET MAURICE ANTILLE

La Fondation Clémentine et Maurice Antille soutient, par des bourses et des prêts d'étude et de formation, la formation postobligatoire des jeunes bourgeois de sexe masculin.

Pour être prises en considération, les demandes doivent parvenir à l'Administration communale, impérativement avant le 30 septembre, pour l'année scolaire en cours. Les formulaires de demande sont à disposition au Secrétariat communal ou sur le site www.chalais.ch.

Finances bourgeoisiales

COMPTES 2016 ET BUDGET 2017**COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2016**

L'exercice 2016 de la Bourgeoisie se boucle avec une marge d'autofinancement de 77'573 CHF. Cette marge découle des revenus qui atteignent 165'150 CHF et des charges qui atteignent 87'577 CHF.

Le compte de fonctionnement affiche quelques écarts entre le budget 2016 et les comptes, notamment pour les rubriques suivantes :

- **Conciergerie de la maison bourgeoisiale** - Des travaux extraordinaires ont été effectués en 2015.
- **Charges maison bourgeoisiale de Chalais** - Des travaux imprévus tels que des réparations électriques, le remplacement du lave-vaisselle, la réparation d'une fuite en toiture et quelques frais liés au chantier de rénovation des façades ont été imputés sur ce compte.
- **Réceptions** - La sortie des bourgeois a connu un succès inespéré avec la participation exceptionnelle de plus de 290 personnes.
- **Vinification** - La bourgeoisie a acheté 1'780 bouteilles qu'elle a revendues à la Commune.
- **Impôts et cotisations** - L'augmentation de ce poste est due au bénéfice exceptionnel de 2015.
- **Droits de superficie et locations** - Le montant comptabilisé en 2015 tenait compte d'un DSDP facturé rétroactivement.
- **Amortissements** - Un amortissement supplémentaire de 5'000 CHF a été effectué, dû aux travaux de réfection de la façade de la maison bourgeoisiale de Chalais.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

Le budget de fonctionnement a été établi sur la base des comptes 2016. Les rubriques suivantes méritent d'être commentées :

- **Charges des immeubles** - Ce poste tient compte de travaux récurrents à effectuer pour l'entretien du plan d'eau de la gouille de Bozon.
- **Charges des bâtiments de Sigeroulaz** - Ce poste tient compte du financement des frais de l'étude de faisabilité pour la construction d'un restaurant à Sigeroulaz, en remplacement de la buvette actuelle.

Les charges prévues s'élèvent à 77'850 CHF et les revenus à 164'550 CHF. Il en résulte une marge d'autofinancement de 86'700 CHF. Après avoir procédé aux amortissements ordinaires de 70'300 CHF, l'exercice 2017 devrait se boucler avec un bénéfice de 16'400 CHF. La fortune au 31 décembre 2017 devrait s'afficher à 807'199 CHF.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2017

Le budget 2017 des investissements prévoit la réalisation des travaux d'études pour permettre l'établissement du dossier d'enquête publique du restaurant de Sigeroulaz. L'Assemblée primaire bourgeoisiale sera amenée à se prononcer sur ce dossier dès que l'étude de faisabilité sera terminée.

PLAN FINANCIER 2018-2021

Au niveau des investissements, le Conseil bourgeoisial prévoit la construction d'un restaurant à Sigeroulaz. La réalisation de ce projet va influencer les charges de la Bourgeoisie par une augmentation des amortissements. La location de ce bâtiment va aussi faire augmenter les recettes. Pour l'heure, il n'est pas possible de préciser ces montants.

ÉVITONS LE GASPILLAGE DE L'EAU POTABLE ! ARROSONS INTELLIGEMMENT !

L'arrosage devrait se faire soit tôt le matin avant 8 h ou le soir après 20 h.

Trop d'eau est inutile ; cette dernière sera perdue dans le sol et lessivera les engrais. De plus, une trop grande fréquence de l'arrosage risque d'augmenter les problèmes phytosanitaires.

Un arrosage de 20 l/cm² * (ou 2x10 l) par semaine suffit largement pour une surface engazonnée.

*20 l/cm² = 2 cm dans un récipient à bord droit

BOURGEOISIE DE CHALAIS		COMPTES 2016	BUDGET 2016	COMPTES 2015	BUDGET 2017
30	CHARGES DE PERSONNEL				
301.00	Conciergerie de la maison bourgeoiale	7'843.65	8'700.00	8'699.60	8'000.00
302.00	Commission bourgeoiale	0.00	0.00	0.00	
303.00	Charges sociales	818.65	800.00	768.30	800.00
		8'662.30	9'500.00	9'467.90	8'800.00
31	BIENS ET SERVICES				
314.00	Charges des immeubles	3'815.70	3'500.00	3'361.85	4'000.00
314.01	Charges maison bourgeoiale de Chalais	9'047.35	5'000.00	5'917.85	6'000.00
314.02	Charges maison bourgeoiale de Vercorin	1'697.20	1'700.00	9'020.40	1'700.00
314.03	Charges bâtiments de Sigeroulaz	8'446.80	15'000.00	3'852.35	15'000.00
314.04	Entretien et surveillance des forêts	0.00	0.00	5'000.00	0.00
314.05	Entretien et surveillance des pâturages	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00
318.00	Réceptions	10'578.65	5'500.00	943.60	1'000.00
318.10	Vinification	18'101.75	15'000.00	18'101.75	18'000.00
318.20	Comptabilité et frais administratifs	6'737.70	7'500.00	7'470.40	7'500.00
319.00	Impôts et cotisations	16'672.45	10'000.00	11'467.15	12'000.00
		79'097.60	67'200.00	69'135.35	69'200.00
32	INTERETS PASSIFS				0.00
321.00	Intérêts des dettes	-182.77	-100.00	-97.70	-150.00
	TOTAL DES DEPENSES	87'577.13	76'600.00	78'505.55	77'850.00
42	REVENU DES BIENS				
423.00	Droits de superficie et locations	82'639.35	85'600.00	110'757.35	83'000.00
423.10	Locations maison bourgeoiale de Chalais	350.00	300.00	150.00	300.00
423.20	Locations maison bourgeoiale de Vercorin	30'600.00	30'500.00	30'500.00	30'500.00
423.30	Locations des bâtiments de Sigeroulaz	25'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00
423.30	Abandon de créance	0.00	0.00	0.00	
424.00	Gain sur patrimoine financier	0.00	0.00	57'200.00	0.00
425.00	Frais récupérés	5.00	70.00	70.35	50.00
		138'594.35	141'470.00	223'677.70	138'850.00
43	CONTRIBUTIONS				
431.00	Agrégation de nouveaux bourgeois	1'700.00	1'700.00	1'700.00	1'700.00
435.00	Vente de bois	1'046.00	0.00	0.00	0.00
435.10	Vente de vin	23'810.00	20'000.00	23'435.00	24'000.00
436.00	Mesures sylvicoles - entretien des forêts	0.00	0.00	0.00	0.00
452.00	Participation communale au garde forestier	0.00	0.00	0.00	0.00
		26'556.00	21'700.00	25'135.00	25'700.00
	TOTAL DES RECETTES	165'150.35	163'170.00	248'812.70	164'550.00
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	77'573.22	86'570.00	170'307.15	86'700.00
	BENEFICE AVANT AMORTISSEMENTS	77'573.22	86'570.00	170'307.15	86'700.00
33	AMORTISSEMENTS				
330.00	Amortissements comptables	65'500.00	60'500.00	60'500.00	60'500.00
330.00	Amortissements complémentaires (PSD)	0.00		50'000.00	
331.00	Amortissements du patrimoine	9'600.00	9'600.00	9'600.00	9'800.00
		75'100.00	70'100.00	120'100.00	70'300.00
	BENEFICE DE L'EXERCICE	2'473.22	16'470.00	50'207.15	16'400.00
	Réfection façade MBC	40'000.00	50'000.00	0.00	0.00
	Restaurant Sigeroulaz	0.00	0.00		40'000.00
		0.00	0.00		
	INVESTISSEMENTS NETS	40'000.00	50'000.00	0.00	40'000.00

BOURGEOISIE DE CHALAIS**BILAN AU 31 DÉCEMBRE**

ACTIF		2016	2015
10	DISPONIBLE ET COURT TERME		
102.00	Banque Raiffeisen	235'952.61	251'085.64
		235'952.61	251'085.64
11	AVOIRS		
115.00	Débiteurs	46'086.40	54'827.80
		46'086.40	54'827.80
12	PLACEMENTS		
121.00	Titres	1.00	1.00
123.00	Terrains	293'718.00	308'718.00
123.30	Maison bourgeoisiale de Chalais	140'000.00	120'000.00
123.41	Rénovation maison bourgeoisiale de Vercorin	425'000.00	455'500.00
123.50	Bâtiments de Sigeroulaz	0.00	0.00
123.6	TVSA - prêt loyer	100'000.00	100'000.00
124.00	Mobilier	1.00	1.00
		958'720.00	984'220.00
13	ACTIFS TRANSITOIRES		
139.00	Actifs transitoires	23'038.25	24'916.55
		23'038.25	24'916.55
14	INVESTISSEMENTS PROPRES		
140.00	Alpages et pâturages	1.00	1.00
141.00	Forêts	57'600.00	67'200.00
		57'601.00	67'201.00
TOTAL DE L'ACTIF		1'321'398.26	1'382'250.99
PASSIF		2016	2015
21	DETTES A COURT TERME		
210.00	Banque Raiffeisen	0.00	0.00
210.10	UBS H5-166'555.0 PRET		
		0.00	0.00
22	DETTES A LONG TERME		
220.01	Raiffeisen - Emprunt	0.00	0.00
220.02	Raiffeisen - Emprunt 2007	0.00	0.00
230.00	Prêt communal pour maison Vercorin	425'000.00	455'500.00
		425'000.00	455'500.00
24	PROVISIONS		
240.00	Provisions pour perte sur débiteurs	50'000.00	50'000.00
		50'000.00	50'000.00
25	PASSIFS TRANSITOIRES		
259.00	Passifs transitoires et créanciers	53'609.80	86'435.75
		53'609.80	86'435.75
28	FINANCEMENTS SPECIAUX		
280.00	Fonds forestier	4'609.40	4'609.40
		4'609.40	4'609.40
29	FORTUNE		
290.00	Fortune nette au 1er janvier	785'705.84	735'498.69
291.00	Variation de fortune	2'473.22	50'207.15
		788'179.06	785'705.84
TOTAL DU PASSIF		1'321'398.26	1'382'250.99

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

DÉCHETTERIES



Dépôt des huiles usées, matériaux encombrants, frigos, ferraille et déchets végétaux.

Horaires

Déchetterie intercommunale des Etreys

	Toute l'année
Lundi	14 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h / 14 h à 19 h
Samedi	9 h à 12 h / 14 h à 17 h

Déchetterie de Vercorin

	Été / dès le 15 mars	Hiver / dès le 1 ^{er} novembre
Lundi	16 h à 19 h	
Mercredi	16 h à 19 h	13 h à 15 h
Samedi	10 h à 12 h / 13 h à 15 h	10 h à 12 h

ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi et vendredi de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Place des Ecoles 2, 3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
chalais@chalais.ch
www.chalais.ch



EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE (NOMBRE D'HABITANTS AU 1^{ER} JANVIER)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Commune	3057	3135	3181	3207	3226	3365	3405	3372	3499
Chalais	1069	1096	1099	1110	1109	1163	1167	1126	1239
Réchy	1311	1330	1348	1350	1379	1419	1444	1470	1478
Briey	105	106	134	139	143	148	154	154	160
Vercorin	587	603	600	608	595	635	640	636	622

